

# REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2023/023

Nombre de  
Conseillers  
en exercice : 15  
présents : 8  
votants : 9

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux juin, le Conseil Municipal de la Commune de Cussac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Chapiteau de la Fontanelle, sous la présidence de Monsieur Dominique CHAMBON, Maire.

Date de convocation de l'Assemblée : le quinze juin deux mille vingt-trois

Présents : M. CERQUEIRA ; R.DUFOUR ; F. GAILLARD ; P. GIBAUD ; R. GRENOUILLET ; J. LEFORT ; A.RAVET ; F. TOMAS

Non présent lors du vote : D. CHAMBON ;

Excusés ayant donné pouvoir : D. JARDIN

Excusée sans procuration : N. BARNY ; F. CHALEIX ; L. GABETTE

Absente : C. VIARD (arrivée à la Qn°7) ; P. GABORIAU

Secrétaire : J. LEFORT

## OBJET : BUDGET PRINCIPAL : PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur André RAVET délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Monsieur Dominique CHAMBON, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, Monsieur le Maire ne prenant pas part aux débats, à l'unanimité des votants :

1° lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif.

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion.

3° Arrête les résultats définitifs tels que résumés dans l'exécution du budget ci-dessous :

COLLECTIVITE: BP CUSSAC				
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			<b>SECTION D'EXPLOITATION</b>	
REPORT DEFICITAIRE N-1 (-)	0,00		REPORT DEFICITAIRE N-1	0,00
REPORT EXCEDENTAIRE N-1	541 846,58		REPORT EXCEDENTAIRE N-1	567 161,95
			PART DE N-1 AFFECTEE EN N	0,00
DEPENSES DE L'EXERCICE	474 488,38		DEPENSES DE L'EXERCICE	1 160 795,99
RECETTES DE L'EXERCICE	294 225,66		RECETTES DE L'EXERCICE	1 497 998,63
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-180 262,72</b>		<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>337 202,64</b>
<b>RESULTAT CUMULE DE LA SECTION</b>	<b>334 583,86</b>		<b>RESULTAT CUMULE DE LA SECTION</b>	<b>904 364,59</b>
(ligne 001)				
RESTES A REALISER DEPENSES	50 661,00		AFFECTATION A L'INVESTISSEMENT	0,00
RESTES A REALISER RECETTES	6 515,00		COMPLEMENT LIBRE D'AFFECTATION	904 364,59
BESOIN DE FINANCEMENT	0,00		TOTAL A AFFECTER	904 364,59
TOTAL RESTES A REALISER	-44 146,00		REPRISES N+1 EN EXPLOITATION	
<b>BESOIN DE FINANCEMENT</b>	<b>0,00</b>		(002BP n+1)	

Ce document comptable est voté à l'unanimité des membres votants, le Maire s'étant retiré pour le vote.

Fait et délibéré en Mairie de CUSSAC  
Le 22 juin 2023

LE PRÉSIDENT DE SÉANCE  
André RAVET

Affichée le : 30/06/2023

Monsieur Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Limoges, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État, via [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Le 30/06/2023  
Le Maire

Accusé de réception en préfecture  
087-218705408-20230622-2023003\_2023023-DE  
Reçu le 30/06/2023